

## Le droit, l'histoire et l'histoire du droit...

Par x-ray, le 04/03/2008 à 08:26

Bonjour à tous,

De formation juridique, vous savez certainement que je ne pratique pas, et que la vie m'a conduite vers d'autres cieux (c'est le cas de le dire). J'aime ce que je fais, et je gagne très bien ma vie, bien mieux en tout cas que si mon projet initial d'enseigner à l'université avait abouti. Je n'envisage donc pas de reconversion professionnelle.

Par contre, mon activité me laisse du temps d'une part, et d'autre part une certaine frustration intellectuelle. En effet, contrôler des aéronefs est une activité très opérationnelle, qui demande de mettre en place des stratégies en temps réel, mais qui ne permet pas de construire intellectuellement sur du long terme.

J'aimerais donc reprendre des études, à titre personnel, sans autre but que de me faire plaisir (et oui, ça existe...). Mais pour cela, j'aimerais entendre votre avis, voire recevoir les conseils des plus avancés d'entre vous (le tennisman se reconnaîtra peut-être).

Je viens donc au fond du sujet. J'ai aimé (je devrais dire adoré, version Katrina) mes études de droit. Je pense que ce sont des études complètes, où chacun, peut trouver son bonheur, du civiliste pur et dur au passionné de philosophie politique. Autour de moi, beaucoup me poussent à retourner vers le droit public. Mais je dois avouer que celui-ci s'est beaucoup technicisé, et que ce que j'appelais dans un autre post le droit public positif ne m'intéresse plus. Certainement qu'avoir vécu la pratique m'a quelque peu désillusionné sur la façon dont l'administration respecte les règles qu'elle fixe bien souvent elle-même...

Mon autre passion, qui domine d'ailleurs de plus en plus, c'est l'histoire. Bien sûr, notre formation commune me porte plus vers l'histoire politique, mais je ne me cabre pas non plus devant l'histoire sociale ou économique, qui expliquent bien souvent l'histoire politique.

Je me suis renseigné un peu partout, de Lille à Toulouse, et il existe de nombreuse licences par correspondance en Frans dans ce domaine. Bien. Mais je dois avouer qu'un certain nombre de matière de L1 me barbent par avance, des trucs du style "méthodologie universitaire" et autre cours d'anglais dont je n'ai plus besoin ( ) Paralleurs, il roya peu de licence en histoire qui ne soient pas truffées de géographie, les formations par correspondance visant souvent à la préparation du CAPES.

Je me dis donc qu'il serait peut-être possible de reprendre directement un master en histoire...du droit. Mes diplômes me le permettent, mais, outre le fait qu'il ne semble pas en exister par correspondance, je me pose de nombreuses questions :

- les méthodes de l'histoire du droit ne sont-elles pas plus proche de celles de l'histoire, et

l'absence de formation dans le domaine ne serait-elle pas un handicap ?

- Existe-t-il des champs moins explorés que d'autres ?
- Existe-t-il des masters où le présentiel n'est pas fondamental ?
- mon inculture juridique (le droit a évolué en dix ans) risque-t-elle de se conjuguer à mon inculture historique pour conduire au désastre ?
- de manière plus générale, quels sont les masters en France, voire en Belgique (si nos amis belges sont présents) ?

Enfin, toute remarque sera bonne à prendre dans une réflexion qui dure, et qui n'aboutit pas. Si un historien du droit pouvait me conseiller sur les domaines non explorés, cela me permettrait de me faire une idée précise de la matière (au-delà de l'approche de la licence), et peut être de monter un projet crédible aux yeux d'un directeur de master.

Merci pour vos conseils et remarques à venir. Je précise enfin à toutes fins utile que j'ai mes préférences vont à la période médiévale, à l'histoire politique récente et à l'histoire des idées.

## Par mathou, le 04/03/2008 à 15:31

Je te soutiens dans ton projet car c'est une très bonne idée.

Pour ce qui est des conseils, je ne peux pas t'en donner moi-même, n'ayant pas l'expérience nécessaire... en revanche je vais demander à deux professeurs d'histoire du droit après les examens et je te transmettrai leurs réponses. Sinon, tu peux contacter Talion sur le forum puisqu'il est chargé de TD en histoire.

Juste une remarque concernant la méthodologie : notre professeur d'histoire du droit pénal a critiqué l'approche des historiens non juristes en disant qu'il leur manquait une formation juridique pour appréhender précisément l'histoire du droit. Donc c'est sans doute différent.

Par x-ray, le 06/03/2008 à 08:12

up up up...Eh hop!

Par Nébal, le 06/03/2008 à 11:09

:)

Très bon projet, tout d'abord. Image not found or type unknown

Pour ma part, j'ai fait le Master 2 Histoire du droit à Toulouse (UT1, Sciences Sociales), et c'était ben chouette.

Répondre à tes questions va être un peu plus délicat...

## :00ps:

Image not found or type unknown

Sur les méthodes, ça ne devrait pas du tout poser de problème ; la composition du Master 2 était très hétéroclite, et si un certain nombre d'étudiants venaient de Droit ou d'Histoire, bon nombre venaient de Science politique, d'AES, de Philosophie, que sais-je encore... et ça ne posait pas de problème. Sur le plan formel, on restait dans une logique assez juridique (plan en deux parties, deux sous-parties, même si plus "fortement conseillé" qu'imposé...) ; pour la recherche, par contre, on est fortement incité à découvrir le monde merveilleux des archives, ce qui peut faire un choc au début, mais c'est intéressant... A mon avis, la formation juridique est quand même indéniablement un atout.

:)

Existe-t-il des champs moins explorés que d'autres ? Ben, heu, oui... Comme pour tout. Image not found or type

Maintenant, de là à te dire lesquels... Je suis aussi personnellement intéressé avant tout par l'histoire politique récente et l'histoire des idées, qui sont un peu délaissées, j'ai l'impression (ce n'est plus aussi vrai aujourd'hui, mais fut un temps où les historiens du droit avaient tendance à considérer que l'histoire s'arrêtait à la Révolution... et l'histoire des idées souffre parfois d'un certain préjugé) ; pour les périodes récentes, il y a sans doute à faire (XIXe siècle, début XXe éventuellement ; plus proche, ça risque davantage de coincer ; au passage, la plupart des mémoires de Master 2 à l'époque où je l'ai fait concernait malgré tout cette période, sans surprise...). Dans le domaine de l'histoire des idées, l'histoire des idées juridiques est peut-être plus porteuse (ou séduisante pour nos chers professeurs...) que l'histoire des idées politiques, mais bon, de toute façon, tu es libre. Pour ce qui est de la période médiévale, bon courage... Quelques rév<del>is</del>ions en latin pourraient être utiles, et il va

falloir se pencher sur du vieux machin illisible ! Image not four Maisojustement, c'est la grande :P

classe... Image not four Dans tous les cas, tu trouveras nécessairement de quoi faire. Image not four prive unknown

ce moment, j'ai l'impression que les thèmes jugés "porteurs" renvoient à l'histoire de la procédure (civile ou pénale), ou à certaines thématiques renvoyant indirectement à l'actualité (la colonisation, notamment); mais au-delà, les possibilités sont infinies... ou presque. Reste aussi à trouver un directeur de recherche intéressé par le sujet... Majs, si tu le défends bien, il

n'y a pas de raison. Attention par contre à ne pas voir trop large! Image not found or type unknown

Heu, "présentiel" = présence en cours, j'imagine ? Le groupe étant petit, les absences se remarquent ; mais il suffit de s'expliquer sur sa situation particulière, et il n'y a pas de problème : quand j'ai suivi le Master 2, plusieurs autres étudiants, soit parce qu'ils travaillaient à côté, soit parce qu'ils se trouvaient souvent loin de Toulouse, ne pouvaient que rarement faire le déplacement, et ça ne posait aucun souci. Il y a peu de cours, en outre (enfin, en tout cas, à Toulouse ; ils sont essentiellement concentrés dans le 1er semestre, le second étant consacré au mémoire et à la révision du "programme général" par ses propres moyens...).

"L'inculture juridique" récente ne posera aucun souci. "L'inculture historique", allons, allons,

pas de fausse modestie... Image not foun A @-delà; comme dit plus haut, les étudiants venant souvent de filières différentes ont presque nécessairement des grosses lacunes en début d'année; à mon avis, les plus à plaindre sont surtout ceux qui n'ont jamais fait d'histoire du droit et des institutions, et découvrent dans la joie le [i:a9uq4i5v] Corpus juris civilis [/i:a9uq4i5v], les glossateurs et les parlements... Mais, au final, ils y arrivent comme les

autres. Image not found or type unknown

Pour les masters en France, ben, donc, je connais celui de Toulouse... Il y en a aussi à Paris, bien sûr. Et pour les autres (je ne crois pas qu'il y en ait tant que ça, par contre), je ne peux

pas te répondre, je ne me suis pas posé la question, honnêtement... Image not found or type unknown :wink:

Voilà. En espérant t'être utile... Si jamais, je reste à ta disposition. Image not found or type unknown

Par x-ray, le 06/03/2008 à 13:56

Merci beaucoup pour ces renseignements. Je n'hésiterai pas à te contacter. Merci bien.